

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 28 avril 2006
(convocation du 14 avril 2006)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Avril Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BRANA Pierre à M. DOUGADOS Daniel
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard (jusqu'à 10 h 30)
M. GELLE Thierry à M. REBIERE André
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques
M. VALADE Jacques à M. MARTIN Hugues
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel
M. BANNEL Jean-Didier à M. BELLOC Alain
M. BELIN Bernard à M. HOURCQ Robert (jusqu'à 10 h 30)
Mme. BRUNET Françoise à Mme. DARCHE Michelle
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
M. CARTI Michel à M. COUTURIER Jean-Louis
M. CASTEX Régis à M. CAZABONNE Alain
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
Mlle. COUTANCEAU Emilie à Mme. CARTRON Françoise

M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude
M. DUTIL Silvère à Mme. DUMONT Dominique
M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri
Mme. KEISER Anne-Marie à M. JOUVE Serge
Mme. LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel
M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à M. MILLET Thierry
M. NEUVILLE Michel à M. LOTHAIRE Pierre
Mme. PARCELIER Muriel à M. MERCHERZ Jean
M. QUANCARD Joël à M. SIMON Patrick
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

Eysines - Contrat de Ville - Quartier prioritaire du Grand Caillou - Projet de renouvellement urbain - Décision - Autorisation

Monsieur DOUGADOS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Ville d'Eysines est signataire du Contrat de Ville de l'agglomération bordelaise 2000-2006, et à ce titre les résidences des Hauts de l'Hippodrome (403 logements) et du Grand Caillou (389 logements), au sein du quartier du Vigean, figurent dans la géographie prioritaire.

Le quartier du Vigean s'organise autour de 4 points principaux :

Le Hameau ancien du Vigean

L'avenue du Médoc – Village-rue commercial

La salle polyvalente du Vigean restructurée et les équipements implantés à proximité

La résidence du Grand Caillou avec ses commerces de proximité Place du Rouaillou, et ses divers services, et la résidence de l'hippodrome.

Le projet consiste à **affirmer le quartier du Vigean comme Pôle de Centralité, à améliorer l'accessibilité du quartier du Grand Caillou depuis l'avenue du Médoc, à marquer ses points d'entrée, à tirer parti du réseau d'équipements publics et commerciaux existants, et à rénover les résidences du Grand Caillou et des Hauts-de-l'Hippodrome.**

Ce projet se développera de manière partenariale en plusieurs phases.

Une **première phase** en cours a consisté en une extension et une restructuration de la salle du Vigean, à améliorer sa desserte et à augmenter ses capacités de stationnement.

Le projet porte sur :

- La restructuration-extension de la salle du Vigean , l'aménagement de ses abords et la modification de son système d'entrée, avec la création de cheminements doux et de liaisons, la création de places de stationnement.
- La mise en double sens de la rue Gilbert Caudéran permettant de rendre plus lisible l'accès du site par l'avenue du Médoc et d'améliorer ainsi la desserte d'équipements (crèches, maison de quartier Lachièze), qui se trouvaient jusqu'à présent enclavés.
- La création de cheminements internes et de liaisons avec les équipements (écoles, crèches)
- L'élargissement de la rue Serge Mallet, affirmée comme entrée de la résidence du Grand Caillou (suppression des conflits d'usage avec la salle du Vigean), et destinée à un usage piéton plus affirmé.
- La rénovation de la résidence les Hauts-de-l'Hippodrome

Le **projet va se poursuivre dans une deuxième phase** autour d'une réflexion sur le quartier du Grand Caillou et la dynamisation de son pôle commercial de proximité.

Le projet portera sur :

- La Place du Rouaillou (affirmation du pôle commercial et de services, entrée de la résidence, mise en valeur par un traitement de qualité)
- Le Mail Central de la résidence du Grand Caillou
- La réhabilitation de la résidence du Grand Caillou par le bailleur Domofrance.
- La création de cheminements piétons
- L'aménagement de la rue des Treytins (liaison avec la résidence de l'Hippodrome)

LE PROGRAMME DE REQUALIFICATION DU QUARTIER PAR LA CUB ET SON FINANCEMENT SUR LA PREMIERE PHASE

Dans cette première phase la CUB réalisera :

- L'élargissement et la requalification de la rue Serge Mallet (montant prévisionnel 238 000€ TTC), hors foncier.
- Voie à 6 mètres, stationnement bilatéral 2X5 mètres, cheminement piéton 2X2 mètres minimum
- La requalification des trottoirs de la rue Jean Rostand (montant prévisionnel 150 000€ TTC), hors foncier.

Ces aménagements seront financés par les crédits spécifiques Politique de la Ville soit 300 000€ (75%) votés dans le Plan d'Urgence du 25 mars 2005, et par l'enveloppe voirie de desserte soit 100 000€ (25%), pour un montant total de 400 000€ TTC, conformément au Règlement d'Intervention Habitat et Politique de la Ville (fiche n°11) approuvé par le Conseil de Communauté du 19 septembre 2003.

- La mise en double sens de la rue Gilbert Caudéran (montant prévisionnel 143 000€ TTC), sera financée sur les crédits de droit commun (enveloppe de desserte).

Ces travaux seront réalisés en 2006.

C'est pourquoi, il vous est proposé Mesdames et Messieurs de bien vouloir,

Approuver

- le Projet de requalification du Grand Caillou dans sa première phase.
- Le financement du programme de voirie sur les crédits spécifiques de la Politique de la Ville, à hauteur de 300 000€ et de l'enveloppe voirie de desserte à hauteur de 100 000€, programmation 2006. Imputation chapitre 23 fonction 8220 compte 2115 CRB D630

Autoriser

- Monsieur le Président à signer la convention correspondante avec la Ville d'Eysines.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 avril 2006,

Pour expédition conforme,
pour le Président
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
10 MAI 2006**

M. JEAN TOUZEAU